

 <p>SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR</p>	<h1 style="color: red;">LA LETTRE</h1> <h1 style="color: red;">du DUNKERQUOIS</h1> <p>Septembre 2016 N°2</p>	
<p>SECTION DU NORD Comité de Dunkerque</p>	<p>honneurenaction.smlh.dunkerque@orange.fr</p>	<p>Jean Bart</p>

Monsieur le Général d'armée Benoît PUGA, Grand'croix de la Légion d'Honneur, est nommé grand chancelier de la Légion d'Honneur, à compter du 1er septembre 2016.

Chers sociétaires

Voici le numéro 2 de notre « lettre du Dunkerquois »

Depuis la précédente, nous avons mis en pratique notre première décision de prendre contact avec nos anciens. Vous trouverez ci-dessous le compte-rendu de cette activité (Nous ne mettons que les prénoms des personnes contactées pour préserver leur anonymat.)

La présence de nos élus aux diverses manifestations a été importante comme vous pourrez le constater, ci-dessous.

Cordialement

Le Président : Marcel STEENLANDT



**Le Président :
Marcel STEENLANDT**

Réunions SMLH du Nord :

Les membres des Bureaux de Section et Comité du Nord le 29 juin, au Cercle Militaire Général Frère, rue du Pont Neuf à Lille,

Réunion nationale de la Société des membres de la Légion d'Honneur (S.M.L.H.)

A Paris le 07/06/2016, Maison de la Chimie

Le Président a indiqué que lors de la réunion des présidents de sections, organisée la veille, l'accent a été porté sur l'action à l'honneur mais également au civisme. Il cite à titre d'exemples de cibles à sélectionner en priorité: les écoles et lycées, les jeunes pompiers, les nouveaux naturalisés, etc. Il convient en la circonstance de faire œuvre pédagogique.

Il a défini ensuite sa vision de la S.M.L.H. vers 2020 qui comprend deux volets qu'il considère comme stratégiques. Ce sont :

- l'avenir des résidences ;
- la présence et la visibilité sur le terrain des acteurs des sections et comités.

Un survol sur nos activités de représentation de

L'Ordre de la Légion d'Honneur.

Le président et son prédécesseur, Jacques Azimont, les membres du bureau et le porte-drapeau ont participé en ces années 2015/2016 à de très nombreuses et diverses manifestations. Ce sont principalement celles à caractère patriotique, militaires et du souvenir auxquelles il a constamment été répondu. Nous avons également participé aux invitations des autorités militaires et civiles (sous-préfecture, mairies, etc.).

Lorsque des cérémonies liées aux grandes dates du calendrier patriotique national ou civil (vœux par exemple pour ces dernières) étaient simultanées en différents lieux, une présence a, autant que possible, été assurée pour chacune d'entre elles. Notre Ordre a également été présent lors des funérailles de chacun de nos sociétaires, d'un militaire, mort en service commandé, d'anciens combattants ainsi que de personnalités ou membres de familles de défunts.

Au total ce sont, à ce jour plus de 200 participations aux manifestations externes diverses où nous avons représenté notre Ordre. Il serait bien d'ailleurs, que si certains de nos sociétaires souhaitent nous représenter lors de cérémonies organisées dans d'autres villes et villages que Dunkerque et villes avoisinantes, nous fassent part de leurs souhaits de s'engager à représenter le comité de Dunkerque au sein de l'arrondissement.



**Secrétaire Général :
Daniel FORAFO**

En réunion de bureau, nous avons convenu d'une action de contact vis-à-vis de certains membres (ou associés) de notre Comité qui, pour diverses raisons, sont éloignés de notre fonctionnement.

C'est ainsi que j'ai contacté par téléphone, une dizaine de veuves d'anciens membres de la SMLH,

L'objet de cet appel était de rappeler que notre Comité ne les oublie pas, que nous sommes là, et surtout de proposer une visite de courtoisie pour passer un moment ensemble, afin de rompre, un peu, une éventuelle situation d'isolement. Ces échanges téléphoniques furent appréciés, leurs destinataires étant généralement ravies de notre démarche et heureuses de constater qu'on ne les oubliait pas. Une visite à domicile a eu lieu; d'autres seront certainement programmées. Dans tous les cas, j'ai laissé mes coordonnées, rappelant que notre proposition de rencontre était permanente dans le temps. La plupart de mes interlocutrices ont pris bonne note et ne manqueront pas de faire appel, au cas où.

Une démarche identique a été initiée auprès de nos plus anciens (90 ans et plus). Là aussi, les contacts (une dizaine) ont été appréciés. Une visite à l'un de nos anciens (97 ans) a été faite avec le Président de notre Comité. Nous avons convenu de nous revoir.

Tous ont pris bonne note de notre proposition de rencontre "pour passer un moment ensemble et discuter de choses et d'autres". Le contact est créé. Il se concrétisera, à la demande de nos anciens, par une visite sur leur lieu de résidence.

Réunions passées :

24 juin - chez le Président :

Marcel STEENLANDT, Jean CAENEN, Daniel FORAFO et Gérard VANHOVE

Ordre du jour :

- compte rendu des appels téléphoniques des veuves et anciens par Daniel. (voir ci-dessus)
- la situation des cotisations impayées par Gérard.
- la recherche des adhérents inconnus par Marcel
- élaboration d'un programme de visite auprès des adhérents ayant accepté un contact.

2 septembre - chez le Président :

Marcel STEENLANDT, Jean CAENEN, Daniel FORAFO et Gérard VANHOVE

Ordre du jour :

Préparation de l'assemblée générale, poursuite des visites aux anciens, perspectives d'avenir.

Analyse de la lettre d'information

5 septembre - chez le Président :

Marcel et Daniel : Préparation de l'environnement matériel de l'AG.

6 et 7 septembre - chez Gérard :

Daniel et Gérard : Préparation de l'envoi de l'invitation à l'AG et des « lettre du dunkerquois » et leurs annexes.7

Contacts téléphoniques par Daniel :

Geneviève, Jacques, Véronique, André, Annick, l'épouse d'Eugène, Madeleine, Robert.

Visites par Marcel et Daniel : à André

Réunions à venir :

Assemblée Générale du Comité de Dunkerque le 8 octobre à la Mairie de Dunkerque.

Assemblée Générale de la Section du Nord le 15 octobre.

Réunion du Mérite Maritime le 16 octobre.

INFORMATION		
	médaille	ruban

Décret n° 2016-949 du 12 juillet 2016

Publics concernés : victimes du terrorisme.

Objet : création d'une médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

Entrée en vigueur : le présent décret s'applique aux faits de terrorisme survenus depuis le 1er janvier 2006.

Notice : le décret crée une médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme destinée à manifester l'hommage de la Nation aux victimes d'actes terroristes commis sur le territoire national ou à l'étranger au bénéfice des Français tués, blessés ou séquestrés lors d'actes terroristes commis sur le territoire national ou à l'étranger et aux étrangers tués, blessés ou séquestrés lors d'actes terroristes commis sur le territoire national ou à l'étranger contre les intérêts de la République française.

Références : le décret est consultable sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Nos joies :

Nouvelle adhésion : Lucien DAYAN Président de l'Association Mémorial du Souvenir.